

1. Les journalistes

En 2017, la Belgique compte 5587 journalistes professionnels agréés et de presse périodique et spécialisée. 2456 d'entre eux sont agréés dans le rôle néerlandophone et 2389 dans le rôle francophone. De nombreux correspondants étrangers (742) obtiennent également une carte de presse de journaliste professionnel.

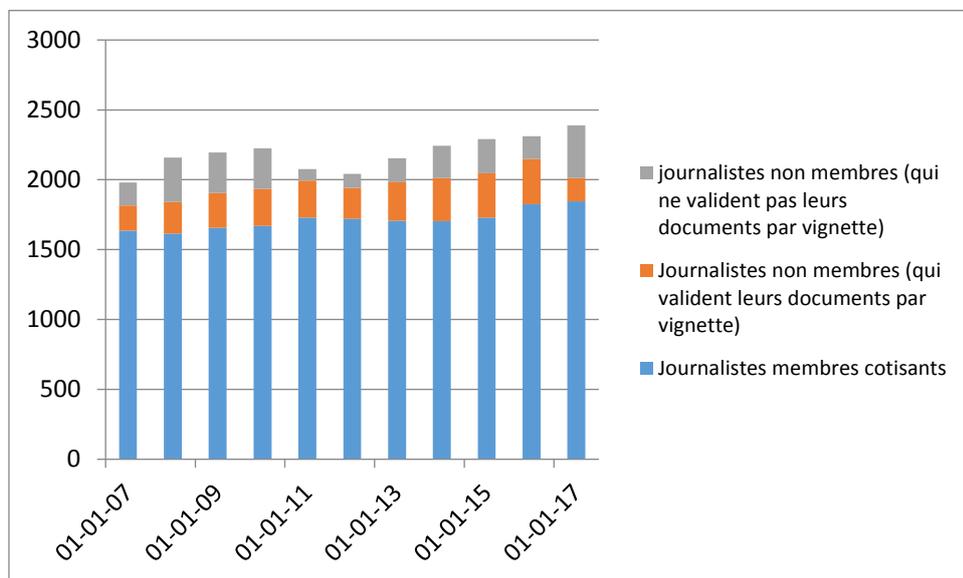
Les journalistes stagiaires sont au nombre de 499. Du côté francophone, on en recense 217, dont 84 ont été admis en 2017.

En 2017, 75 candidats ont été admis au titre de journaliste professionnel, soit 27 de moins qu'en 2016. Parmi ceux-ci, 33 étaient déjà stagiaires AJP.

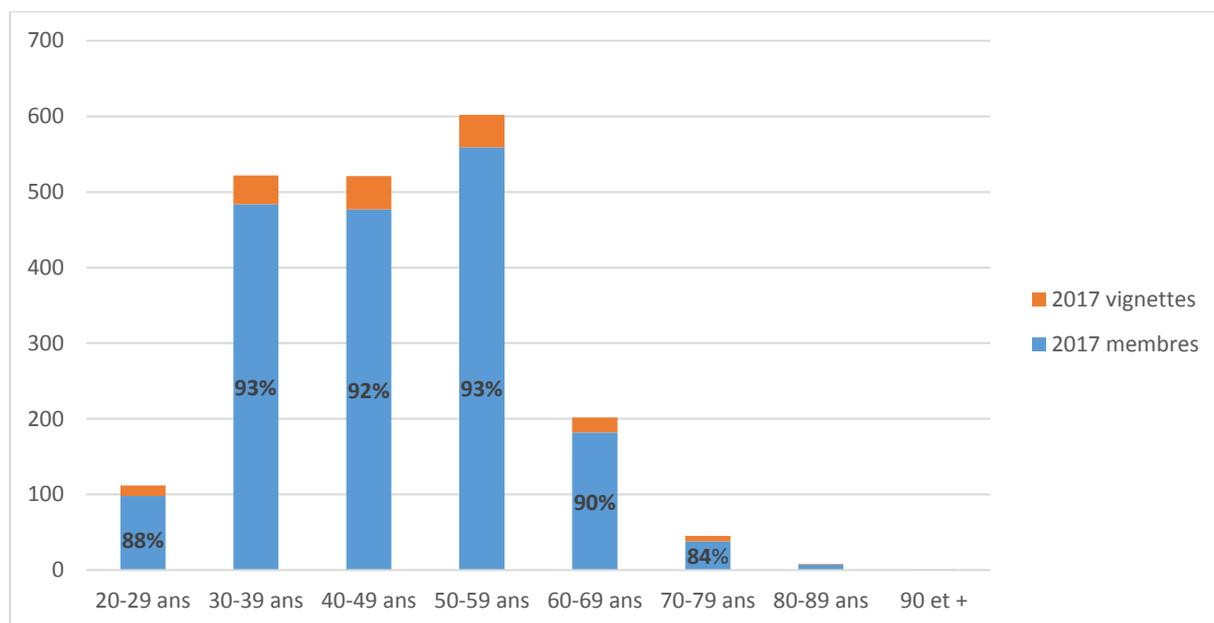
L'AJP compte également des membres étudiants (42), correspondants de presse (111) et honoraires (169).

Fin 2017, l'AJP comptait au total 2354 membres, toutes catégories confondues.

En moyenne, parmi les journalistes professionnels, le taux d'affiliation est de 77.2%. Le graphique suivant permet de voir l'évolution du taux d'affiliation sur les 10 dernières années



Le graphique suivant permet de visualiser le taux d'affiliation par tranche d'âge, qui reste assez stable d'une génération à l'autre de journalistes.



2. L'équipe, le conseil de direction, les instances et les finances de l'Union

Présidé par François Ryckmans, le [Conseil de direction](#) s'est réuni 7 fois en 2017 et le Bureau exécutif 2 fois. Le Conseil a acté au cours de l'année les démissions de Catherine Ernens, Sophie Devillers, Daniel Nokin, Brigitte Lousberg, Mehmet Koksak, Odile Leherte et Philippe Bodeux. Il a accueilli comme nouveaux membres Aurélie Moreau (presse quotidienne), Eric Ortman (section Liège), Xavier Simon (TVL), Benoit Toussaint (agences). Les mandats de Philippe Bodeux (vice-présidence), Odile Leherte (secrétariat) et Mehmet Koksak (Indépendant) seront pourvus, en principe, à l'AG de février 2018.

Au [secrétariat général](#) (8 personnes salariées), Michel Devester (AJPP) a épaulé l'équipe pour un 1/2 temps. Jusqu'en mars, Diane Hubert a travaillé à mi-temps pour AJPro et l'autre mi-temps pour la Commission d'agrément (dans le cadre du renouvellement des documents de presse). Après un mois de plein temps pour l'AJP, elle est repassée en mai à mi-temps pour AJPro.

Suite au souhait de Jean-François Dumont de prendre une retraite anticipée d'un an le 1^{er} août 2018, l'AJP a mis en route, dès octobre, la procédure de recrutement pour son remplacement. Au terme des épreuves écrites (9 candidats sélectionnés sur CV) puis d'un entretien (avec 2 candidats), Sophie Lejoly a été engagée.

Dans les instances où siège l'AJP, 2017 a vu plusieurs réattributions de mandats.

CDJ. La catégorie « journalistes » du Conseil de déontologie a enregistré le départ de Bernard Padoan (*Le Soir*) et de Vanessa Cordier (ex-AJPP). Leurs mandats ont été repris par Nadine Lejaer (*Télépro*) et Michel Royer (Sudpresse). Par ailleurs, Barbara Mertens (Bel-RTL) a remplacé Grégory Willocq (ex-RTL) dans la catégorie « Rédacteurs en chef ».

AADJ. Le nouveau conseil d'administration a été désigné le 23 juin 2017. Côté journalistes, Gérard Gaudin (Belga) reprend le mandat de Jean-Christophe Adnet (RTBF). Il est par ailleurs nommé co-trésorier, pour le mandat détenu par Martine Simonis (AJP). Bruno Godaert (ex-AJPP) passe de « suppléant » à « effectif » à la place de Claude Muyls (ex-AJPP).

En vertu du principe d'alternance éditeurs/journalistes, Marc Chamut (indép.) passe de la présidence à la vice-présidence.

Commission d'agrément. En 1^{ère} instance, Marc Simon, Sophie Lejoly, Joyce Azar et Yves Cavalier ont cédé leur mandat de membre suppléant à Anne-Sophie Leurquin, Michel Damanet, Patrick Lefèvre et François Ryckmans.

Sophie Lejoly et Marc Simon siègent désormais en appel et Alain Dewez a remis son mandat.

Délégués de rédaction. L'AJP a organisé l'élection de ses délégués dans les rédactions du *Soir* (élus : Frédéric Soumois et Julien Bosseler), de *L'Avenir* (Albert Jallet, Didier Malempré, Philippe Carrozza, Marie-Alice Pontus) et de IPM (Stéphane Tassin).

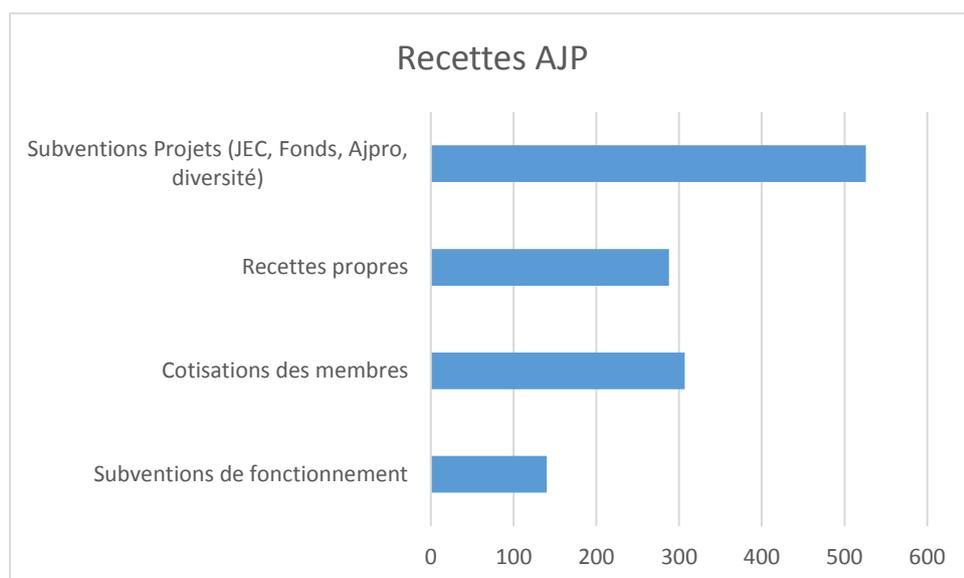
Nos finances

Les comptes 2017 (attestés par un réviseur d'entreprise) et le budget 2018 seront disponibles et exposés en détail lors de l'assemblée générale.

En voici déjà les grandes lignes :

En 2017, le budget de l'AJP s'est élevé à 1,2 million d'€. De ce budget, 142.000 € ont été perçus pour des organismes tiers (ONP et CDJ) et n'ont fait que transiter par nos comptes. 238.000 € ont été reversés aux journalistes, sous forme de bourses (Fonds pour le journalisme – 198.000 € cette année) ou de défraiement (participation à l'opération Journalistes en classe). Le budget de fonctionnement effectif de l'AJP s'établit donc aux environs de 860.000 €/an.

Origine des recettes de l'AJP



3. Le Gala de la presse



La trentième édition du Gala de la presse a eu lieu le 12 octobre au Centre culturel de Woluwe-Saint-Pierre (W:halll). Organisée conjointement par l’AJP et la VVJ, elle a rassemblé quelque 300 journalistes et invités qui ont pu voir en avant-première le film « Au revoir là-haut » d’Albert Dupontel. Cette adaptation cinématographique du roman du même nom de Pierre Lemaitre a plongé l’assistance deux heures durant dans une France meurtrie au lendemain de la Grande Guerre. Lors de sa sortie en 2013, le livre avait été fort bien accueilli par le public et couronné par plusieurs prix littéraires dont le Goncourt. Sa transposition à l’écran par Dupontel n’a pas déçu les invités du Gala de la presse et nombreux étaient les commentaires enthousiastes que l’on a pu entendre lors de la réception qui a suivi la projection. C’est la deuxième année consécutive que l’AJP et la VVJ ont pris en main l’organisation de cet événement. Il était antérieurement coordonné par l’association de la presse périodique AJPP-VJPP qui a fusionné avec nous en 2016.

4. Notre communication, nos médias

Le mensuel. « [Journalistes](#) » (diffusion de 3.300 ex.) a testé et fait évoluer sa nouvelle maquette. Des dossiers ont été consacrés aux services (la carte de presse, la fiche de paie...), au combats de l’AJP (les pigistes, la diversité...) et à la réflexion (les forums, l’indépendance, le journalisme de solutions...).

L’agenda. [L’édition 2018](#) a été illustrée par des photos. Des documents d’archives provenant de deux femmes photographes de presse : la première femme à assumer cette fonction en Belgique, Germaine Van Parijs, et sa filleule Odette Derèze.

Le site [ajp.be](#) : le site [ajp.be](#) dont la version actuelle est en ligne depuis 2014, connaît un trafic régulier. En 2017, il compte en moyenne 6.816 sessions (visites) par mois (81.800/an). 4.292 utilisateurs se rendent chaque mois sur le site (51.506/an). 76.86% d’entre eux sont originaires de Belgique (France : 11.54% ; USA : 1.41% ; les autres pays, moins de 1%).

C’est la rubrique « Emploi » qui suscite le plus d’intérêt. Vient ensuite la rubrique « Actu ».

AJPro et Fonds. Le site AJPro a bénéficié d'une refonte complète. L'accent a été mis sur l'offre des formations (et non plus sur les actus qui y sont liées) et leur répartition dans l'un des six axes de formation. Le site du Fonds pour le journalisme sera également entièrement revu en 2018.



AJP
@ajjournalistes
Association des journalistes professionnels, union professionnelle reconnue. #journalisme #FondsJournalisme #VitrineFonds #Expertalia #déontologie #AJPro
Bruxelles ajp.be
1 407 Abonnements 13 559 Abonnés

Tweets Tweets et réponses Médias J'ain

Vous avez retweeté

un citoyen ordinaire @PAT_LEF · 15h
Mener à bien un travail de « slow journalisme » ajpro.ajp.be/calendrier/men... via @ajjournalistes

AJP @ajjournalistes · 21h
Le @DeontoloJ appelle à respecter le

Le compte Twitter et la page Facebook : [le compte Twitter de l'AJP](#), actif depuis juin 2009, compte plus de 13.500 abonnés (+3.000 en 2017), 6.038 Tweets (+758 en 2017) et 44 listes (+2 en 2017).

Les listes regroupent des journalistes belges francophones selon leurs domaines de compétences (économie, société, politique...), leur fonction (caméraman, photographe...), leur statut (freelance). D'autres listes regroupent des comptes traitant des sujets ou des domaines particuliers ayant un lien avec le journalisme (NTIC, monde académique ou politique, organisations de journalistes...). Les listes, régulièrement enrichies, sont publiques et constituent de bons outils de veille et de curation.

[La page Facebook de l'AJP](#), active depuis le mois de mai 2015, compte plus de 2000 « J'aime la page » (+500 en 2017).

Au plan éditorial, le compte Twitter se concentre davantage sur ce qui concerne le journalisme belge francophone ainsi que sur la diffusion des offres d'emploi (usage plus « professionnel »). La page Facebook diffuse des informations plus générales, voire internationales. Pour autant, la page Facebook ne néglige pas le journalisme belge.

La page Facebook d'AJPro compte près de 700 « J'aime la page ». Celle du Fonds pour le journalisme en compte plus de 500.

5. Agir pour toute la profession : les actions collectives

Sur le plan social, quatre dossiers ont essentiellement mobilisé en 2017 le secrétariat général de l'AJP, avec des issues très contrastées.

La presse quotidienne privée de convention collective sectorielle. Suspendue durant les fêtes de fin 2016, les négociations entre Lapresse.be et l'AJP reprenaient le 24 janvier. Face aux exigences initiales des éditeurs qu'aucune rédaction n'avait acceptées, l'AJP avait présenté des contrepropositions constructives. Issue d'une enquête auprès de tous nos membres en presse quotidienne, puis d'assemblées générales menées en juin dans les journaux concernés, la position de l'AJP visait, sans rien céder sur l'essentiel, à laisser une chance à la poursuite des discussions. Le refus des éditeurs a amené l'AJP à constater, le 29 novembre, [la fin des négociations](#) au terme de 14 rencontres.

Cet échec enterre la convention collective sectorielle qui existait depuis 62 ans.

L'AJP a annoncé qu'elle entamerait en 2018 des négociations par entreprise. Les situations y sont, en effet, très différentes.

Nouvelle convention d'entreprise aux EDA. Parallèlement aux négociations pour une convention collective sectorielle (cfr supra), des discussions entre l'AJP et la direction des EdA ont abouti à l'adoption en juillet d'une convention d'entreprise, appliquant le « protocole de 2011 » signé à l'époque par les

éditeurs de la PQ. Ce protocole établit le passage au système de rétribution des journalistes en salaire + droits d'auteur. Les journalistes ont vu ainsi leurs revenus nets augmenter de manière significative. Cette nouvelle convention d'entreprise doit rester en vigueur tant qu'une (éventuelle) nouvelle convention collective sectorielle n'est pas signée.

Les éditeurs flamands veulent imposer la TVA aux pigistes. Dès mai, les éditeurs flamands (Roularta, Sanoma, Mediafin, Belga) exigent que leurs freelances signent une nouvelle convention de collaboration. Celle-ci instaure la répartition 50/50 entre honoraires et droits d'auteur ; elle change le statut juridique de ces conventions ; et elle impose dès lors l'assujettissement des freelances à la TVA. Ce diktat est assorti d'un chantage clair : sans signature, pas de paiement de la dernière facture et la fin de la collaboration. De nombreux freelances francophones travaillant pour ces éditeurs se mobilisent et se tournent vers l'AJP. Ils ne souhaitent pas s'assujettir pour un seul client flamand (avec les éditeurs francophones, ils restent sous « contrat d'édition », donc sans TVA) et réclament leur dû. L'AJP a regroupé, conseillé et informé régulièrement ces pigistes. Elle a obtenu de Mediafin une souplesse à l'égard des freelances francophones, souplesse informellement de mise aussi chez Roularta et Sanoma.

Sudpresse/ProUnity - La menace de payer pour ses factures est écartée. Début novembre, des pigistes de Sudpresse alertent l'AJP : la direction impose à ses collaborateurs indépendants de facturer désormais via la plateforme ProUnity, et cela leur en coûtera 3% sur chaque facture. L'annonce est assortie d'une menace claire : les récalcitrants ne pourront plus travailler pour Sudpresse. L'AJP dénonce publiquement cette injonction. Concernée sans doute à moyen terme, la SJPS (Le Soir) réagit par ailleurs auprès de sa direction pour critiquer le recours à ProUnity. Au terme d'une longue discussion menée par l'AJP avec les responsables de la plateforme, de Rossel et de Sudpresse, ces derniers acceptent de prendre à leur charge les 3% de frais. L'accord ne vaut que pour les freelance actuellement en fonction.

L'AJP est encore intervenue dans d'autres dossiers collectifs :

RTBF : l'AJP a été [auditionnée en avril par le parlement de la FWB](#), au sujet du **prochain contrat de gestion** de la RTBF. Cette audition avait été préparée avec la SDJ-RTBF et les syndicats.

RTL-TVI en procédure Renault : après l'annonce d'un plan de restructuration visant 105 personnes à RTL ([dont 30 dans les rédactions](#)), les délégations du personnel ont rencontré l'AJP en octobre, en souhaitant sa participation à la procédure Renault. Les permanents syndicaux ont catégoriquement refusé la présence de l'Union professionnelle, même à titre d'expert...

Aides à la presse et déontologie : l'AJP a remis au ministre Marcourt son avis annuel sur le respect des critères de l'aide à la presse, dont celui portant sur le respect de la déontologie. L'avis de l'AJP pointait, comme depuis plusieurs années, le nombre de plaintes jugées fondées par le CDJ contre Sudpresse. Le ministre a annoncé suivre l'avis de l'AJP et a suspendu l'aide à Sudpresse et à IPM. Ce qui a donné lieu à [quelques échanges tendus entre cet éditeur et l'AJP](#).

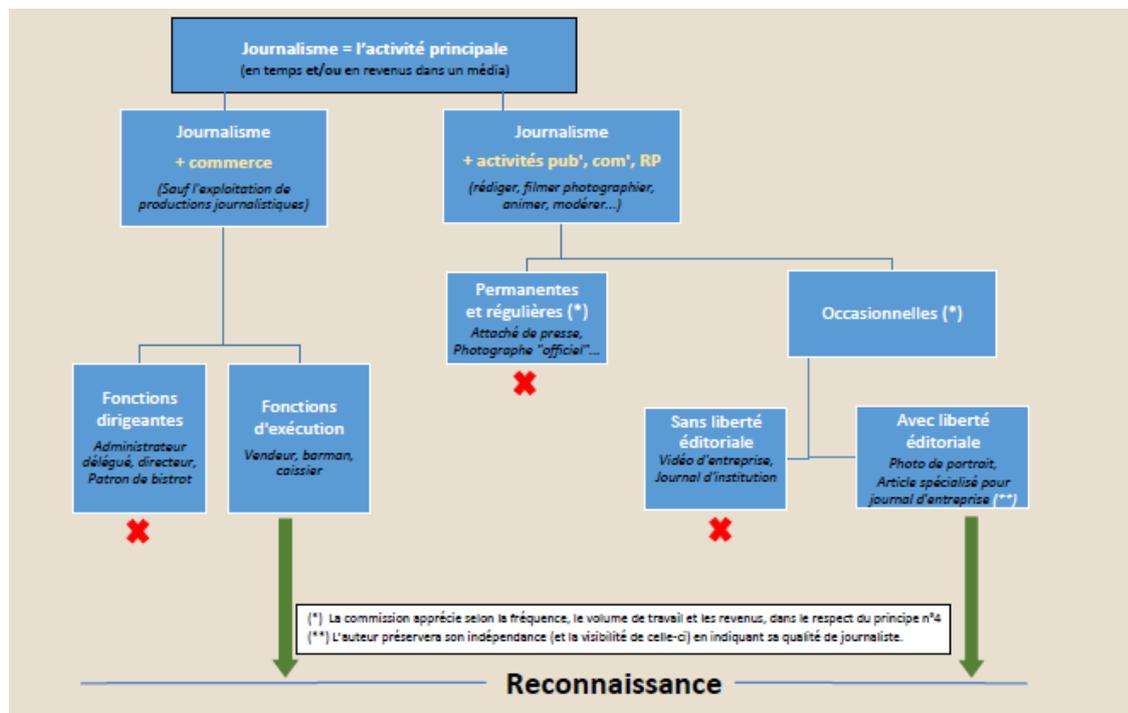
« Guichet de sortie » au Soir : une dizaine de journalistes ont utilisé la possibilité ouverte par Rossel de quitter Le Soir. L'AJP a conseillé ceux d'entre eux qui l'ont sollicitée.

Le titre, le renouvellement des documents de presse et les conditions d'agrégation

En 2017, le renouvellement quinquennal des documents de presse (2017-2021) tire à sa fin. 2168 journalistes ont été renouvelés mais plusieurs centaines (214 précisément) n'ont pas introduit de dossier et ont donc perdu leur titre. Certains renonçant parce qu'ils ne sont plus dans les conditions pour en bénéficier, d'autres par négligence ou paresse...bien que la procédure ait été numérisée pour la première fois dans l'histoire de l'agrégation au titre.

Par ailleurs, plusieurs journalistes refusés en première instance se sont pourvus devant la Commission d'appel (présidée par un magistrat).

Enfin, les difficultés de renouvellement, particulièrement pour certains photographes de presse, ont retenu l'attention du conseil de direction de l'AJP. L'AJP a proposé à ses mandataires au sein de la Commission d'agrégation d'assouplir quelque peu son interprétation quant au cumul autorisé entre revenus journalistiques et revenus issus d'autres activités, dont la communication. Une position commentée dans la revue *Journalistes* de septembre 2017, que l'on peut schématiser comme suit :



6. Aides individuelles et défense en justice

Le **service juridique** de l'AJP répond quotidiennement aux questions des journalistes : barème, tarif, piges, cotisations sociales, pension, licenciement, démission, droits d'auteur, droit à l'image, déontologie, responsabilité professionnelle, TVA, impôts,... le spectre est large ! Au-delà de cette première ligne, le service juridique prend aussi en charge les dossiers qui nécessitent une action judiciaire, soit en demandant, soit en défendant. Il s'agit de **l'assistance judiciaire**, gratuite pour les membres de l'Union.

En 2017, le service juridique a également traité et/ou confié à ses avocats, de nouveaux dossiers relatifs à des licenciements de salariés (10), des ruptures de collaboration de (faux) indépendants (2) ou de pigistes-salariés (2), des pertes d'accréditation (1), des plaintes au pénal (2).

Plusieurs actions sont pendantes en justice, notamment les recours de l'ISI en matière de droits d'auteur. De nombreux dossiers se règlent également par intervention à l'amiable.

Dans tous ces dossiers, l'AJP prend en charge les frais liés à la défense du/de la journaliste.

Pour bénéficier de ce service, il faut que le journaliste soit membre, qu'il ait saisi le service juridique de l'AJP et que le conseil de direction ait donné son accord pour l'assistance judiciaire. L'AJP travaille avec plusieurs bureaux d'avocats spécialisés, qui connaissent parfaitement les spécificités liées à la profession.

Ajoutons dans ce chapitre que l'AJP a été elle-même assignée au pénal, par le groupe Sudpresse, pour diffamation (notamment) dans le [rocambolesque dossier du 'GSM qui rappelle tout seul'](#). L'instruction s'est [clôturée par un non-lieu pour l'AJP, un renvoi en correctionnelle](#) pour Sudpresse. Deux décisions confirmées en appel début 2018.

7. La formation permanente : AJPro

Pour AJPro, 2017 a été une année de renouveau.

Pour sa 5^{ème} édition, le catalogue des formations a été repensé et réalisé par un graphiste professionnel.

L'identité visuelle d'AJPro a pu aussi s'affirmer au travers d'une affiche et d'un folder.



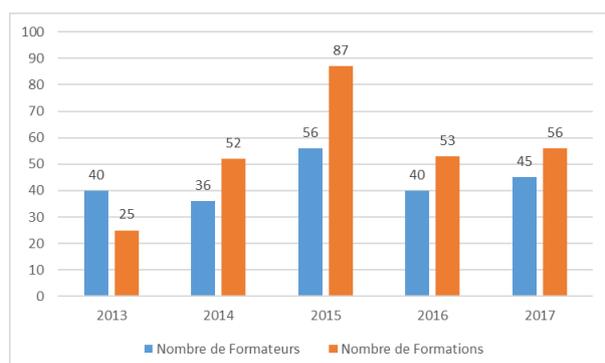
En termes de contenu, et suite à l'enquête en ligne d'octobre 2016, la priorité pour les formations numériques a été confirmée. A côté des axes classiques (Radio, TV, Presse écrite, Photo, Dossiers thématiques, Carrière et développement personnel) AJPro a donc proposé 22 formations numériques sur un total de 56 formations.

L'offre de formations est donc restée stable avec 56 formations en 2017 contre 53 en 2016. Les experts en charge des formations étaient au nombre de 45 cette année, contre 40 en 2016.

Le nombre de participants est en constante augmentation :

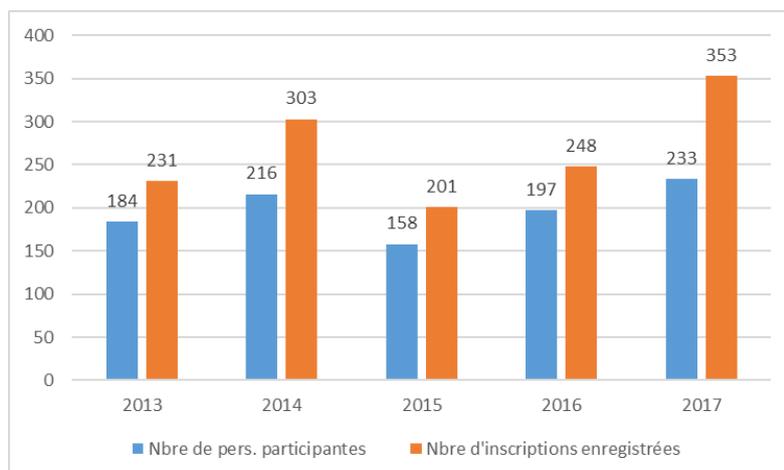
- **233** personnes différentes enregistrées contre 197 en 2016
- **353** inscriptions enregistrées contre 248 en 2016 (ce qui signifie également que certains s'inscrivent plusieurs fois, voir graphique ci-après).

L'offre d'AJPro depuis sa création en avril 2013



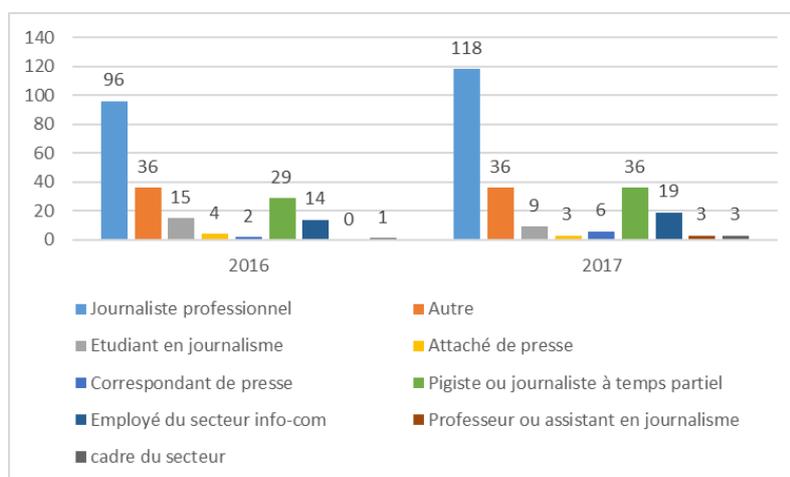
AJPro: participants et inscriptions enregistrées

Evolution de la fréquentation d’AJPro : à gauche, les personnes inscrites, à droite les inscriptions totales (certaines personnes ont donc suivi plusieurs formations).



Le public cible

En 2017, le nombre de journalistes professionnels inscrits à une formation a encore augmenté (118 en 2017 contre 96 en 2016) de même que le nombre de pigistes ou journalistes à temps partiel (36 en 2017 contre 29 en 2016). Par contre, on note une diminution des inscriptions d’étudiants en journalisme (9 en 2017 contre 15 en 2016).



La Summerschool



La 5^e édition de la **Summer school** a été ramenée sur 4 jours, lundi 28 août au jeudi 31 août, au Domaine du Chant d'Oiseau à Woluwe-St-Pierre.

Elle a proposé 19 formations. Nous avons atteint cette année un taux record de participation avec une trentaine de participants en moyenne par jour.

Pour sa troisième édition, la soirée **speed dating « emplois et piges »** a, à nouveau, remporté un vif succès, réunissant plus de 60 candidats et près de trente employeurs du secteur média.



8. Soutenir le journalisme d'enquête : Le Fonds pour le journalisme

8 ans – Huit ans d'existence et **33 appels** à projets bouclés. Au total, **189 journalistes**

soutenus et **52 médias** aidés indirectement au moins une fois. De nombreuses enquêtes, des projets de jeunes journalistes, plutôt des indépendants, un grand nombre de femmes journalistes...

25 projets soutenus en 2017 - Comme chaque année, quatre appels à projets ont eu lieu : **53** demandes de journalistes nous sont parvenues, sollicitant une aide totale de 500.032 euros. **25** projets ont été soutenus pour un montant total de 206.419 euros (des bourses de 3.140 à 18.000 euros).

21 diffusions - En termes de diffusion/publication, 21 projets ont abouti en 2017. Ils sont tous présentés sur le nouveau site vitrine du Fonds <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/>.

Beaucoup de qualité !

Des enquêtes :

- **Olivier Bailly**, Les sans-papiers sur les chantiers publics <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/La-fabrique-du-monde-sans-repos>
- **Philippe Engels**, La criminalité en col blanc <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Danse-avec-la-pieuvre>
- **Michaël Scholze**, Les sols pollués à Liège <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Enquete-sur-les-sols-pollues-a-Liege>
- **Céline Gautier**, La qualité de l'air à Bruxelles <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Un-air-louche>
- **David Leloup**, L'affaire Intradel <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Intradel-indices-de-corruption-pour-Alain-Mathot>
- **Viviane de Laveleye**, La publicité envahit Bruxelles <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/La-publicite-dans-l-espace-public>
- **Pierre-François Lovens**, Les start-up belges à la Silicon Valley <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Enquete-sur-les-start-up-belges-a-la-Silicon-Valley>

Des reportages approfondis :

- **Marie-Paule Jeunehomme**, Où va la Catalogne ? <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Ou-va-la-Catalogne>
- **Maria Udrescu**, les DJ's de l'underground <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Les-DJs-de-l-underground>
- **Lise Ménalque**, Les femmes africaines <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Les-femmes-africaines-entre-lois-et-traditions>
- **Véronique Pipers**, L'Agriculture urbaine <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/L-agriculture-urbaine-utopie-ou-realite>
- **François Brabant**, Le cyclisme en Colombie <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Histoire-du-cyclisme-colombien>

5 journalistes primés - Cinq sujets soutenus par le Fonds ont reçu des prix pendant l'année 2017, en Belgique ou à l'étranger :

- **Jérôme Durant et Patrick Séverin**, Les nouveaux pauvres, Prix Varenne web&doc, Figra, Le Touquet <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Les-nouveaux-pauvres>
- **Céline Gautier**, La maculée conception, Prix Belfius, presse écrite <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/La-maculee-conception>
- **Christophe Charlot**, UberizeMe, Prix Belfius, presse économique et financière <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/UberizeMe>
- **Jérôme Durant et Patrick Séverin**, Les nouveaux pauvres, Swiss web festival, Prix du jury <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Les-nouveaux-pauvres>
- **Frédéric Pauwels**, Les fossoyeurs, Prix national photographie ouverte, Musée de la photo <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Mourir-demain-Mourir-autrement>

9. La plateforme numérique pour les indépendants

La plateforme numérique JournalisteFreelance.be, mise en ligne au mois de mars 2015, est un outil qui offre aux journalistes indépendants différents services. Ceux-ci ont notamment pour objectif d'augmenter la visibilité du travail journalistique, de faire participer le public à son financement (via un

« crowdfunding ») et de valoriser les productions journalistiques à travers un espace de commercialisation (boutique) du travail journalistique.



La progression de la fréquentation du site est constante : 170 000 visites depuis son lancement, pour une moyenne de 180 à 200 visites/jour.

Le répertoire, qui compte 165 journalistes, a pour objectif de permettre de trouver, selon des critères de recherche (compétences, domaines d'activité, langue de travail...), un journaliste indépendant capable de traiter un sujet particulier.

Le calculateur de piges et les tarifs permettent de donner des références pour négocier un tarif horaire décent, et

pour savoir quels sont les tarifs qui sont (enquête sur les tarifs) ou devraient (barèmes agréés) être appliqués.

Les news permettent de communiquer des infos relatives à la profession et aux membres.

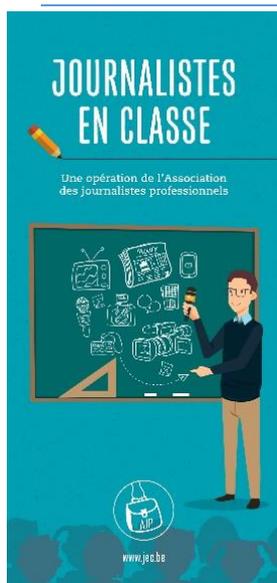
L'agenda répertorie les activités (formations, conférences, évènements...) susceptibles d'intéresser les journalistes indépendants.

Le forum a pour objectif de permettre aux journalistes d'augmenter leurs compétences et expériences en les mutualisant et de créer un réseau-ressource de journalistes.

Le crowdfunding fait appel à la « communauté » pour financer un projet. Cette fonctionnalité a pour objectif d'offrir aux journalistes de nouvelles opportunités de financement, de leur permettre de valoriser leur travail, d'augmenter leurs revenus et de renforcer leur indépendance (financière et journalistique). Trois campagnes de crowdfunding ont été menées à bien (Philippe Cornet, Anne-Cécile Huwart et Valentine Van Vyve et Olivier Papegnies)

La boutique a pour objectif de valoriser, vendre et rentabiliser les productions des journalistes membres ainsi que de développer le réseau/le carnet d'adresse des journalistes. La boutique (ou espace de commercialisation) permettra de mettre en vente les productions (papier, photo, tv, son) des journalistes. Ce développement est encore sous forme de projet.

10. Dans les écoles : journalistes en classe



- En 2017, environ 70 journalistes se sont rendus 382 fois dans les écoles (moins de rencontres qu'en 2016 mais similaire à 2015). Ces visites se sont réparties comme suit : 109 en classes primaires, 224 en secondaire, 16 en supérieur.

- Elargie au secteur Jeunesse (maisons de jeunes, mouvements scouts,...) fin 2016, l'opération n'y a pas encore trouvé un ancrage fort malgré la promotion via communiqués de presse, circulaire ministérielle, publicité et envois de folder. En 2017, nous avons répondu à 16 demandes d'intervention.

- Une version spécifique du folder JEC à destination des organisations et Centres de jeunesse a été conçue à partir du folder existant pour les écoles.



- Une vidéo consacrée aux développements numériques de la presse a été réalisée par Joan Roels pour l'AJP. Disponible en ligne, elle complète les outils pédagogiques à la disposition des enseignants et animateurs, et notamment le DVD « Profession journalistes » de 2010 qui ne faisait qu'une allusion rapide aux publications en ligne. <https://www.youtube.com/watch?v=9GSeY2wyZIQ>

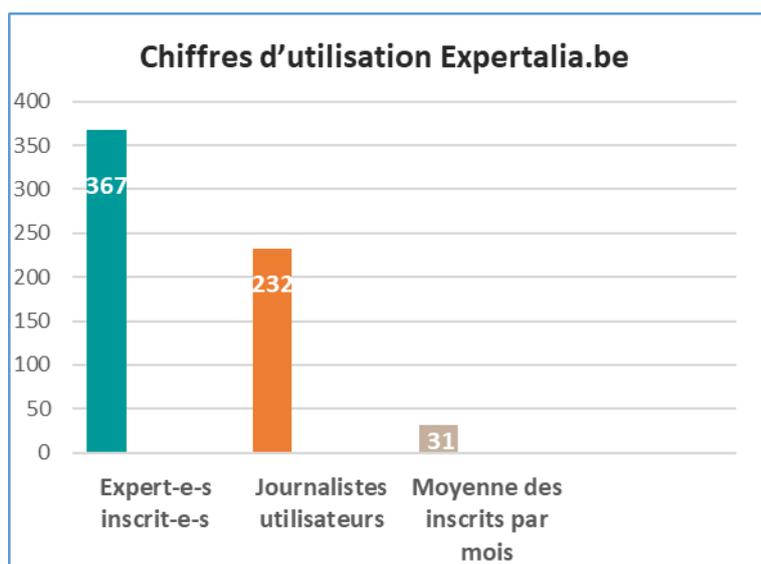
11. Egalité et diversité

La convention « diversité-égalité 2013-2016 » étant arrivée à échéance, l’AJP en a signé une nouvelle avec la Direction Egalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette convention, soutenue par les ministres Simonis et Marcourt, couvre les années 2017 et 2018 pour plusieurs projets à hauteur de 60.000 €.

1. Le développement et le suivi de la base de données Expertalia.



Lancé fin 2016, le répertoire en ligne Expertalia.be compte en ce début d’année 367 expert-e-s inscrit-e-s sur le répertoire. Pour accéder aux données privées des expert-e-s, [l’inscription des journalistes sur le site](#) est nécessaire, ce que 232 journalistes ont fait.



Statistiques de visites (en quelques chiffres) du 1/1/2017 au 31/12/2017

- Sessions (visites) du site : 11 117
- Utilisateurs ayant visité le site : 8 809
- Pages vues : 33 266
- Pages/session : 2,99
- Origine visiteurs : 82.84% Belgique
- Les 10 pages les plus consultées :

Page ?	Pages vues ?	Vues uniques ?
	33 266 % du total: 100,00 % (33 266)	26 900 % du total: 100,00 % (26 900)
1. /	4 235 (12,73 %)	3 253 (12,09 %)
2. /expert-directory	1 582 (4,76 %)	1 146 (4,26 %)
3. /user/register	979 (2,94 %)	593 (2,20 %)
4. /user/login	778 (2,34 %)	466 (1,73 %)
5. /users/marie-thibaut-de-maisières	677 (2,04 %)	621 (2,31 %)
6. /propos	356 (1,07 %)	312 (1,16 %)
7. /news	326 (0,98 %)	263 (0,98 %)
8. /contact	307 (0,92 %)	260 (0,97 %)
9. /users/laure-caspers	304 (0,91 %)	270 (1,00 %)
10. /expert-directory?combine=&sort_by=random_seed&sort_order=ASC	256 (0,77 %)	195 (0,72 %)

- Depuis 2017, Expertalia bénéficie d'un partenariat avec la cellule Diversité de la RTBF, qui avait réalisé une série de vidéos de présentation des expert-e-s pour la conférence de lancement.

La RTBF s'est engagée à fournir annuellement, sur trois ans (jusqu'en 2019), 3 sessions de **media coaching** à 30 expert-e-s inscrit-e-s sur www.expertalia.be. Les participant-e-s s'inscrivent sur base volontaire. En 2017, ce sont au final 35 expert-e-s qui ont été formé-e-s à intervenir en radio et en télévision, en situation, par deux coachs professionnels. L'AJP est en charge de la coordination des communications et invitations des expert-e-s à s'inscrire.



Le résultat final permet d'avoir une capsule de présentation par participant que le ou la journaliste peut consulter directement dans la fiche de l'expert-e www.expertalia.be.

- Un partenariat a été signé le 9 octobre 2017 entre l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI), dans le cadre du projet « Expertalia ». La convention prévoit un financement de 20.000€ pour l'année

2017 pour la réalisation de plusieurs objectifs visant la **promotion de profils « entrepreneures »** parmi les expertes de la base de données Expertalia. Un plan d'action a été mis en place et prévoit, en autres, d'inviter des entrepreneuses à rejoindre Expertalia, de réserver 3 places par session de media coaching à 3 entrepreneuses et de créer une section sur le site rassemblant les actualités des entrepreneuses inscrites.

Ce financement a notamment permis à l'AJP de créer une section dédiée aux entrepreneuses intitulée **« Elles entreprennent »** (on y retrouvera les actualités, les portraits, les capsules vidéos, ... des entrepreneuses inscrites sur le site), d'un **agenda** (reprenant les événements liés à la diversité, à Expertalia, aux médias, aux expert-e-s etc.) et d'une **galerie photos**. Ces développements sont en phase de validation finale et seront bientôt accessibles sur le site.

2. Des projets en 2017 pour améliorer la diversité dans les médias

L'AJP et le LaPIJ (Laboratoire des Pratiques et Identités Journalistiques-ULB) réalisent une **étude poussée sur les femmes dans la profession de journaliste**.

Avec un taux de féminisation du groupe professionnel des journalistes autour de 30%, la Belgique apparaît relativement hors norme par

rapport au reste des pays européens. Les femmes journalistes semblent abandonner la carrière plus rapidement non seulement que les hommes, mais aussi que leurs consœurs étrangères. L'objectif de l'étude est donc de réaliser un diagnostic des problèmes rencontrés par les femmes journalistes de Belgique francophone tout au long de leur carrière, afin de proposer des mesures et des plans d'action à leur intention.

Ce projet se déploie à partir de quatre outils méthodologiques distincts.

Trois **focus groupes** ont été organisés en octobre-novembre 2017. Ils réunissaient des femmes à divers stade de leur carrière, et de supports de presse différents. Deux focus groupes d'hommes devaient permettre de mesurer la spécificité des argumentaires de genre, de génération, de statut ou de support.

La suite de l'étude, en 2018, prévoit des entretiens qualitatifs, un questionnaire adressé à toutes les femmes journalistes, et une journée d'étude.

Liens :

- Toutes les études diversité sont consultables sur www.ajp.be/diversite et peuvent être commandées gratuitement en version imprimée sur www.ajp.be/librairie.
- Toutes les vidéos de présentations des expert-e-s peuvent être visionnées sur la chaîne YouTube d'Expertalia : <https://www.youtube.com/channel/UC6wVBuvHQZsE-LBigAedlbQ/videos>.
- Consulter le compte-rendu du premier media coaching Expertalia-RTBF : <http://expertalia.be/retour-sur-le-premier-media-coaching-expertalia-rtbf>
- Consulter le folder Expertalia : http://www.ajp.be/telechargements/diversite/expertalia/Folder_Expertalia.pdf



12. L'AJP dans les médias, les colloques, les jurys, les débats...

L'AJP est sollicitée et intervient dans les médias, les écoles, les colloques, les manifestations à propos du journalisme, de son évolution, des médias, de la déontologie, de la liberté d'expression, de la diversité...

L'AJP dans les médias

- 24/01 : Medialog (RTBF), sur le choix des experts
- 15/02 – Bel RTL, sur le secret des sources
- 27/07 – RTBF, JT, sur « de Wever et les médias »
- 8/11 – RTBF, Débat Première sur « l'avenir de l'Avenir »

L'AJP dans les écoles de journalisme

- 19/9 – Condorcet : l'AJP et l'affiliation étudiant
- 28/9 – ULB : l'AJP et l'affiliation étudiant
- 17/10 – UCL : « Diplômé et après ? »
- 8/11 – ISFSC : l'AJP et l'affiliation étudiant
- 23/11 – Saint-Louis : « Médias, genre et diversité »
- 4/12 – Ihecs : l'AJP et l'affiliation étudiant
- 8/12 – Ihecs : exposé/débat sur « Journalistes en classe »
- 11/12 – Ihecs : « Diplômé et après ? »
- 14/12 – ULg : « Diplômé et après ? »
- 15/12 – HELHA : « Diplômé et après ? »
- 18/12 – HEPL : « Diplômé et après ? »

Conférences, débats, colloques, jurys – en Belgique

- 10/02 : Maison des femmes de Molenbeek : « Médias : où sont les femmes ? »
- 23/02 : RTBF Media School Day
- 26/3 : jury Prix de presse Belfius
- 30/03 : Ihecs Alumni : « Le salaire des journalistes »
- 25/04 : Commission communale Femmes et Ville (Liège) : Présentation d'Expertalia
- 12/5 : Débat : « la santé mentale dans les médias » (Liège)
- 26/08 : Rencontres écologiques d'été : « L'avenir des médias »
- 27/10 : Conférence débat : « L'avenir des médias bruxellois »
- Nov /Déc. Jury du prix de journalisme du Parlement de la FWB
- 17/11 : « L'information journalistique », MédiaCoach Média Animation.
- 14/12 : Alterégales – Parlement FWB « Violence contre les femmes et médias »

Conférences, débats, colloques – International

- 18/03 : Assises du journalisme à Tours
- 17-20/05 : AG FEJ à Bucarest
- 26/06 : Parlement européen – Gender equality in the media – Audition
- 21/09 : Conseil de l'Europe – Paris : audition sur « Le statut des journalistes en Europe »
- 5/10 : accueil à l'AJP de journalistes haïtiens.
- 20-21/11 : Media Against Hate : « How to counter hate speech » (Rome)